

## PROCÈS-VERBAL

7<sup>e</sup> réunion

**Le mercredi 19 avril 2023**

Salle Maurice-Vincent du pavillon Georges-Cabana (B1-3002)

La réunion s'ouvre sous la présidence de la professeure Christine Hudon, vice-rectrice aux études et vice-rectrice aux relations internationales. La professeure Isabelle Dionne, vice-rectrice adjointe aux études et vice-rectrice adjointe aux relations internationales, agit à titre de secrétaire en vertu de l'article 51.3 des *Statuts de l'Université de Sherbrooke*.

### Les membres suivants sont présents :

M. Vincent Beaucher	Chargé de cours, Faculté d'éducation
P <sup>re</sup> Julie Béliveau	Professeure, École de gestion
P <sup>r</sup> Jean-François Desbiens	Vice-doyen à la formation, Faculté des sciences de l'activité physique
P <sup>re</sup> Isabelle Dionne	Vice-rectrice adjointe aux études et vice-rectrice adjointe aux relations internationales
P <sup>re</sup> Marie-Hélène Dufour	Professeure, Faculté de droit
P <sup>re</sup> Nancy Dumais	Vice-doyenne à l'enseignement et à l'inclusion, Faculté des sciences
M <sup>me</sup> Caroline Fuoco	Étudiante aux cycles supérieurs, Faculté des lettres et sciences humaines
P <sup>re</sup> Christine Hudon	Vice-rectrice aux études et vice-rectrice aux relations internationales
P <sup>re</sup> Fabienne Lagueux	Professeure, Faculté des lettres et sciences humaines, Campus de Longueuil
P <sup>r</sup> Martin Lépine	Vice-doyen à la formation et à la culture, Faculté d'éducation
P <sup>r</sup> André Marquis	Vice-doyen à l'enseignement, Faculté des lettres et sciences humaines
M. André Poulin	Chargé de cours, Faculté des lettres et sciences humaines
P <sup>re</sup> Nathalie Roy	Vice-doyenne à la formation et vice-doyenne à l'équité, à la diversité et à l'inclusion, Faculté de génie
P <sup>r</sup> Simon Roy	Vice-doyen aux études de 1 <sup>er</sup> cycle et à l'innovation, Faculté de droit
P <sup>r</sup> Michel Tousignant	Vice-doyen aux études, Faculté de médecine et des sciences de la santé

### Les membres suivants sont excusés :

M. Jacob Fontaine	Étudiant au 1 <sup>er</sup> cycle, Faculté des lettres et sciences humaines
P <sup>r</sup> Jean Gabin Ntebutse	Professeur, Faculté d'éducation
P <sup>r</sup> Jean-Pierre Perreault	Vice-recteur à la recherche et aux études supérieures
M <sup>me</sup> Koralie Plante	Étudiante au 1 <sup>er</sup> cycle, Faculté des lettres et sciences humaines
P <sup>re</sup> Valérie Vierstraete	Vice-doyenne à l'enseignement, École de gestion

### Les personnes suivantes sont invitées :

M <sup>me</sup> Tania Perron	Agente de recherche, Bureau de la registraire
M. Stéphane Roux	Directeur général, Service de soutien à la formation
M. Alain Tremblay	Directeur général, Service des stages et du développement professionnel
M <sup>me</sup> Catherine Vallières	Conseillère pédagogique, Service de soutien à la formation

Le professeur Simon Roy, vice-doyen aux études de 1<sup>er</sup> cycle et à l'innovation de la Faculté de droit, quitte au cours des échanges relatifs au point 6.2.3 *Maîtrise en géomatique appliquée et télédétection – diplôme d'études supérieures spécialisées de 2<sup>e</sup> cycle en géomatique appliquée – microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en sciences géomatiques – modification de programmes – approbation (CE-2023-04-19-08)*. La professeure Nadine Larivière, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, arrive au cours des échanges relatifs au point 7.1.1 *Microprogramme de 1<sup>er</sup> cycle de professionnalisation en*

*enseignement – certificat de 1<sup>er</sup> cycle de professionnalisation en enseignement – création de programmes – approbation – recommandation au conseil universitaire (CE-2023-04-19-09).*

CE-2023-04-19-01

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études adopte l'ordre du jour tel qu'il apparaît à l'avis de convocation annexé au présent procès-verbal.

(Document en annexe)

CE-2023-04-19-02

Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 mars 2023

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études adopte le procès-verbal de la réunion du 8 mars 2023 tel qu'il a été transmis aux membres du conseil.

(Document en annexe)

CE-2023-04-19-03

Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 8 mars 2023

CE-2023-03-08-06 – À sa séance du 5 avril 2023, le conseil universitaire a approuvé le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations issu de l'évaluation périodique des programmes de maîtrise en économie et de doctorat en économie du développement de l'École de gestion.

CE-2023-03-08-07 – À sa séance du 5 avril 2023, le conseil universitaire a approuvé le plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations issu de l'évaluation périodique des programmes de baccalauréat en études de l'environnement et de maîtrise en environnement de la Faculté des sciences.

CE-2023-03-08-12 – À sa séance du 5 avril 2023, le conseil universitaire a approuvé les modifications proposées au microprogramme de 3<sup>e</sup> cycle en pédagogie de l'enseignement supérieur de la Faculté d'éducation, étant entendu que le nouveau cheminement anglophone sera offert pendant cinq ans et que l'opportunité d'offrir ce cheminement sera ensuite réévalué par le conseil universitaire.

CE-2023-03-08-13 – À sa séance du 5 avril 2023, le conseil universitaire a approuvé la création du programme de diplôme d'études supérieures de 2<sup>e</sup> cycle spécialisées en médecine (Compétences avancées en médecine de famille – périnatalité) de la Faculté de médecine et des sciences de la santé.

CE-2023-03-08-14 – À sa séance du 5 avril 2023, le conseil universitaire a approuvé les modifications proposées au *Règlement des études* (Règlement 2575-009). Le Règlement a été mis à jour sur le site Internet de l'Université.

CE-2023-03-08-18 – Le processus de consultation concernant le projet de *Politique sur la santé mentale des personnes étudiantes* (Politique 2500-047) suit son cours auprès des instances concernées, et ce, en vue de son adoption par conseil d'administration le 12 juin 2023.

CE-2023-03-08-19 – Le processus de consultation concernant les modifications proposées à la *Politique linguistique* (Politique 2500-016) suit son cours auprès des instances concernées, et ce, en vue de son approbation par le conseil d'administration le 15 mai 2023.

CE-2023-04-19-04

COMMUNICATION DE LA VICE-RECTRICE AUX ÉTUDES

La vice-rectrice aux études informe les membres du conseil des sujets suivants :

- **du budget provincial 2023-2024** – La vice-rectrice aux études résume les principaux faits saillants du dernier budget provincial en ce qui concerne les études et le soutien aux étudiantes et étudiants. La subvention de fonctionnement a été indexée de 3%. L'augmentation des droits de scolarité est quant à elle fixée à 3% (c'est moins que l'inflation – le reste sera compensé aux universités par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES). Le MES augmente de façon substantielle le soutien financier à la reconnaissance des acquis dans les universités, ce qui nous permettra notamment d'ajouter une ressource au Bureau de la registraire. Une enveloppe est prévue pour l'augmentation des effectifs pour le programme de doctorat en médecine. Le MES bonifie l'aide financière aux personnes étudiantes et reconduit le Programme des bourses Perspectives Québec et des bourses pour les étudiantes et étudiants internationaux dans les domaines d'études de l'opération main-d'œuvre. Il maintient les subventions pour la reconfiguration de l'offre de formation et pour les projets inédits en sciences de l'éducation;
- **de l'appel à projet du Pôle régional en enseignement supérieur de l'Estrie (PRESE)** – Dans le cadre du dernier concours tenu au cours de ce trimestre d'hiver 2023, cinq projets ont obtenu un financement. L'UdeS est impliquée dans l'ensemble de ces projets :  
Projets financés :
  - *Journées de vulgarisation scientifique sherbrookoises;*
  - *Favoriser la sécurisation culturelle des services d'aide aux étudiants : Soutien aux intervenants et adaptation des services psychosociaux et psychologiques offerts aux étudiants internationaux et à ceux issus de l'immigration;*
  - *Vers la première « réserve mondiale de silence et d'obscurité » dans le parc du Mont-Bellevue de Sherbrooke,*
  - *Initiation à la télédétection optique à très haute résolution spatiale;*
  - *Inspecteur Genetico, ateliers scientifiques vecteurs d'inspiration.*
- **de la subvention de la Commission des partenaires du marché du travail** – Le Service des stages et du développement professionnel a reçu un financement de 785 925 \$ de la Commission des partenaires du marché du travail pour un projet intitulé « Mise en œuvre d'un processus de coévaluation 360° des programmes par l'analyse systémique et multidimensionnelle des stages en milieu de travail ». Le professeur Daniel Chamberland-Tremblay, de l'École de gestion, collabore au projet;
- **de la reconfiguration de l'offre de formation** – Les deux projets soumis cette année au MES ont obtenu un financement. Il s'agit d'un projet pour la refonte des programmes de baccalauréat en environnement et de maîtrise en environnement et d'un projet pour l'évaluation des compétences disciplinaires et transversales en psychoéducation. Chaque équipe reçoit une subvention de 150 000 \$ pour réaliser le projet;
- **des projets inédits en sciences de l'éducation** – À l'automne 2022, l'Université a déposé sept projets au concours des *Projets inédits en sciences de l'éducation* du ministère de l'Enseignement supérieur (MES). Quatre de ces projets, tous portés par des professeurs de la Faculté d'éducation, seront financés. Chaque subvention tourne autour de 300 000 \$ pour des projets d'une durée maximale de deux ans;
- **des résultats au concours *Délie ta langue*** – Jasmine Duplessis a décroché la troisième place à la finale nationale du concours *Délie ta langue* qui se déroulait à Montréal le 27 mars dernier;
- **de la conférence santé – pédagogie inclusive** – Le 23 mai prochain, la Chaire de recherche en pédagogie médicale Paul Grand'Maison de la Société des médecins de l'Université de Sherbrooke recevra la professeure Rola Ajjawi, de Deakin University, une chercheuse très reconnue en pédagogie de l'enseignement supérieur. Elle fera une présentation en format

hybride (présentiel présentée à la Faculté de médecine et des sciences de la santé (FMSS); et en Web diffusion) sur l'évaluation inclusive.

*Les membres du conseil conviennent de traiter les points suivants à ce moment-ci de la réunion :*

6.2.1 *Certificat en entrepreneuriat – modification de programme – approbation;*

6.2.2

*En l'absence de la professeure Valérie Vierstraete, vice-doyenne à l'enseignement de l'École de gestion, le professeur Jean Roy, doyen de l'École de gestion, assure la présentation de ces deux points.*

#### **DOSSIERS POUR ADOPTION**

##### **Modification de programmes**

CE-2023-04-19-05

Certificat en entrepreneuriat – modification de programme – approbation

Le doyen de l'École de gestion présente aux membres du conseil les modifications proposées au programme de certificat en entrepreneuriat.

Les modifications consistent à revoir la structure et les activités pédagogiques offertes dans le cadre de ce programme de certificat.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- approuve la modification du programme de certificat en entrepreneuriat de l'École de gestion et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre du programme modifié à compter du trimestre d'été 2023.

(Document en annexe)

CE-2023-04-19-06

Maîtrise en administration des affaires – modification de programme – approbation

Le doyen de l'École de gestion présente aux membres du conseil les modifications proposées au programme de maîtrise en administration des affaires à l'effet d'y revoir le profil des études et y intégrer l'appellation MBA.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études :

- approuve la modification du programme de maîtrise en administration des affaires de l'École de gestion et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre du programme modifié à compter du trimestre d'automne 2023.

(Document en annexe)

*Le professeur Jean Roy, doyen de l'École de gestion, quitte à ce moment-ci de la réunion.*

## Évaluation périodique

CE-2023-04-19-07

Baccalauréat en traduction professionnelle – évaluation périodique de programme – plan d’action pour la mise en œuvre des recommandations – approbation – recommandation au conseil universitaire

Le professeur André Marquis, président du comité du conseil des études, présente les résultats issus de l’évaluation périodique du programme de baccalauréat en traduction professionnelle de la Faculté des lettres et sciences humaines.

Considérant que l’évaluation périodique du programme de baccalauréat en traduction professionnelle de la Faculté des lettres et sciences humaines a été réalisée en conformité avec la *Politique d’évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007), que ce processus a mis en lumière plusieurs éléments de qualité et de pertinence, et que le plan d’action pour la mise en œuvre des recommandations mènera à l’amélioration du programme, sur proposition régulière et à l’unanimité le conseil des études, à la lumière du rapport synthèse fourni par le comité du conseil des études :

- approuve l’évaluation périodique du programme de baccalauréat en traduction professionnelle de la Faculté des lettres et sciences humaines;
- reçoit favorablement les recommandations qui concluent l’évaluation périodique du programme.

Après avoir pris connaissance du rapport synthèse du comité du conseil des études portant sur l’évaluation périodique du programme de baccalauréat en traduction professionnelle, sur proposition régulière et à l’unanimité le conseil des études recommande au conseil universitaire :

- d’approuver le plan d’action pour la mise en œuvre des recommandations du programme de baccalauréat en traduction professionnelle de la Faculté des lettres et sciences humaines tel qu’il apparaît en annexe.

(Document en annexe)

## Modification de programmes – suite

CE-2023-04-19-08

Maîtrise en géomatique appliquée et télédétection – diplôme d’études supérieures spécialisées de 2<sup>e</sup> cycle en géomatique appliquée – microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en sciences géomatiques – modification de programmes – approbation

Le vice-doyen à l’enseignement de la Faculté des lettres et sciences humaines présente aux membres du conseil les modifications proposées au programme de maîtrise en géomatique appliquée et télédétection, au programme de diplôme d’études supérieures spécialisées de 2<sup>e</sup> cycle en géomatique appliquée ainsi qu’au microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en sciences géomatiques.

Sur proposition régulière et à l’unanimité, le conseil des études :

- approuve la modification du programme de maîtrise en géomatique appliquée et télédétection de la Faculté des lettres et sciences humaines et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- approuve la modification du programme de diplôme d’études supérieures spécialisées de 2<sup>e</sup> cycle en géomatique appliquée de la Faculté des lettres et sciences humaines et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- approuve la modification du microprogramme de 2<sup>e</sup> cycle en sciences géomatiques de la Faculté des lettres et sciences humaines et, à cet effet, adopte la fiche signalétique en annexe;
- autorise la mise en œuvre des programmes modifiés à compter du trimestre d’automne 2023.

(Document en annexe)

RECOMMANDATIONS AU CONSEIL UNIVERSITAIRE

Création de programmes

CE-2023-04-19-09

Microprogramme de 1<sup>er</sup> cycle de professionnalisation en enseignement – certificat de 1<sup>er</sup> cycle de professionnalisation en enseignement – création de programmes – approbation – recommandation au conseil universitaire

La professeure Nancy Granger, vice-doyenne à la formation continue et aux études supérieures à la Faculté d'éducation, est invitée pour la présentation de ce point.

Pr<sup>e</sup> Granger présente aux membres du conseil les projets de microprogramme de 1<sup>er</sup> cycle de professionnalisation en enseignement et du programme de certificat de 1<sup>er</sup> cycle de professionnalisation en enseignement à la Faculté d'éducation et les motifs qui justifient la création de ces programmes.

Pour faire face à la pénurie de personnel enseignant, les établissements scolaires doivent faire appel à du personnel non légalement qualifié pour combler des tâches d'enseignement laissées vacantes, et ce, dans toutes les disciplines, à tous les ordres d'enseignement et dans toutes les régions du Québec. Pour limiter les impacts liés au manque de formation de ces personnes, des acteurs du milieu de l'éducation souhaitent que celles-ci aient accès à des programmes adaptés à leur situation qui leur permettraient de s'outiller pour faire face aux multiples défis rencontrés dans leur pratique, et ce, dans un contexte où elles sont déjà en emploi et enseignent de façon autonome.

C'est en réponse à ce besoin que la Faculté d'éducation propose la mise en place d'un parcours de formation inédit tirant profit de l'expérience professionnelle déjà acquise par ces personnes ayant intégré la profession avant même d'être formées. Il s'agit d'une clientèle pour qui les programmes existants sont difficiles d'accès, autant en raison de leur formation antérieure que parce que leur statut d'emploi leur laisse trop peu de disponibilité pour pouvoir intégrer un programme régulier de formation en enseignement. Ces parcours ne permettent pas l'obtention du brevet d'enseignement.

Après avoir répondu aux questions des membres du conseil, la professeure Nancy Granger quitte à ce moment-ci de la réunion.

Les membres du conseil échangent et font part de leurs commentaires concernant la création de ces programmes. À l'issue des discussions, un membre du conseil demande le vote secret sur la recommandation présentée, soit :

Recommander au conseil universitaire :

- d'approuver la création du microprogramme de 1<sup>er</sup> cycle de professionnalisation en enseignement de la Faculté d'éducation et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique en annexe;
- d'approuver la création du certificat de professionnalisation en enseignement de la Faculté d'éducation et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique en annexe;
- d'autoriser la mise en œuvre de ces programmes à compter du trimestre d'été 2023.

Le dépouillement des bulletins de vote révèle que **cette recommandation est refusée** à la majorité des voix des membres votants.

Un membre du conseil propose d'amender la recommandation à l'effet d'autoriser la mise en œuvre des programmes à compter du trimestre d'automne 2023 (*au lieu du trimestre d'été 2023*). Un membre du conseil demande le vote secret sur la recommandation amendée.

Le dépouillement des bulletins de vote révèle que **la recommandation amendée est refusée** à la majorité des voix des membres votants.

Un membre du conseil propose d'amender à nouveau la recommandation à l'effet d'autoriser la mise en œuvre des programmes à compter du trimestre d'hiver 2024 (*au lieu du trimestre d'été 2023 ou du trimestre d'automne 2023*). Un membre du conseil demande le vote secret sur la deuxième recommandation amendée.

Le dépouillement des bulletins de vote révèle que **cette deuxième recommandation amendée est adoptée** à la majorité des voix des membres votants telle que présentée.

Sur proposition régulière et à la majorité des voix, le conseil des études recommande au conseil universitaire :

- d'approuver la création du microprogramme de 1<sup>er</sup> cycle de professionnalisation en enseignement de la Faculté d'éducation et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique en annexe;
- d'approuver la création du certificat de professionnalisation en enseignement de la Faculté d'éducation et, à cet effet, d'adopter la fiche signalétique en annexe;
- d'autoriser la mise en œuvre de ces programmes à compter du trimestre d'hiver 2024.

Le conseil des études autorise le secrétaire de la réunion à détruire les bulletins de vote immédiatement après la présente séance.

(Document en annexe)

*Les membres du conseil conviennent de traiter le point 11.2 « Personnes étudiantes en situation d'handicap – programme de soutien – présentation » à ce moment-ci de la réunion.*

## **DIVERS**

CE-2023-04-19-10

Personnes étudiantes en situation de handicap – programme de soutien – présentation

Mesdames Chloé St-Cyr et Suzanne Lalande, coordonnatrices d'activités étudiantes du Services à la vie étudiante, sont invitées pour la présentation de ce point.

Mesdames St-Cyr et Lalande présentent aux membres du conseil le Programme de soutien aux personnes étudiantes en situation de handicap, le rôle des coordonnatrices, les responsabilités partagées, de même que le cadre juridique et le plan d'intervention personnalisé pour mieux répondre aux besoins d'une personne étudiante en situation de handicap.

Quelques statistiques démontrant le taux de variation de 2017 à 2022 par faculté et selon les différentes déficiences sont également présentées aux membres du conseil.

## **Avis**

CE-2023-04-19-11

*Politique visant à promouvoir et protéger la liberté universitaire (Politique 2500-048) – adoption – avis*

La professeure Jocelyne Faucher, secrétaire générale et vice-rectrice à la vie étudiante, présente aux membres du conseil le projet de *Politique visant à promouvoir et protéger la liberté universitaire* (Politique 2500-048).

Faisant suite à l'adoption de la *Loi sur la liberté académique dans le milieu universitaire* (LQ 2022, c.21) sanctionnée par l'Assemblée nationale du Québec le 7 juin 2022, tout établissement d'enseignement

universitaire doit adopter, après consultation des membres de la communauté universitaire, une politique portant exclusivement sur la liberté universitaire, et ce, le 7 juin 2023.

Le projet de la *Politique visant à promouvoir et protéger la liberté universitaire* (Politique 2500-048) présenté aux membres du conseil a fait l'objet d'une consultation auprès des syndicats et associations d'employés ainsi que des associations étudiantes.

Considérant que l'Université traitait, bien avant l'adoption de la Loi, de la notion de liberté universitaire dans ses documents officiels, la *Politique visant à prévenir et à faire cesser le harcèlement et la discrimination et à promouvoir et protéger la liberté universitaire* (Politique 2500-015) ainsi que la *Procédure de signalement et de plainte en lien avec la Politique visant à prévenir et à faire cesser le harcèlement et la discrimination et à promouvoir et protéger la liberté universitaire* (Procédure 2600-083) devront être modifiées en conséquence, et ce, à la suite de l'adoption de la Politique 2500-048 présentée en annexe.

À l'issue des discussions, les membres du conseil des études émettent un avis favorable relativement à l'adoption de la *Politique visant à promouvoir et protéger la liberté universitaire* (Politique 2500-048) présentée en annexe

(Document en annexe)

CE-2023-04-19-12

*Directive relative au dépôt institutionnel Savoirs UdeS* (Directive 2600-060) – modification – avis

La vice-rectrice aux études présente les modifications proposées à la *Directive relative au dépôt institutionnel Savoirs UdeS* (Directive 2600-060) adoptée en juin 2016. Les membres du comité de pilotage du dépôt institutionnel proposent notamment une révision importante de l'Annexe I de la Directive (Liste des documents et des déposantes et déposants autorisés), ainsi qu'une nouvelle licence simplifiée pour le dépôt des documents (Annexe II). Ce projet de licence a fait l'objet d'une validation auprès des services juridiques de l'Université.

Par cette mise à jour de la Directive, l'Université souhaite mieux baliser le dépôt de documents dans *Savoirs UdeS* en précisant qui peut déposer sur la plateforme Web, le type de documents autorisés, les rôles et responsabilités des différents intervenants, dont un comité de pilotage, ainsi que les modalités de retrait temporaire ou définitif d'un document.

Les membres du conseil des études émettent un avis favorable relativement aux modifications proposées à la *Directive relative au dépôt institutionnel Savoirs UdeS* (Directive 2600-060) présentée en annexe.

(Document en annexe)

CE-2023-04-19-13

Position générale de l'Université de Sherbrooke concernant l'apport des intelligences artificielles à la formation dans l'ensemble des disciplines – énoncé de principe – avis

La vice-rectrice aux études présente aux membres du conseil l'énoncé de principe en regard de la position générale de l'Université de Sherbrooke concernant l'apport des intelligences artificielles (IA) à la formation dans l'ensemble des disciplines.

Consciente que ses diplômées et diplômés seront amenés à utiliser ces technologies dans différents contextes de leur vie professionnelle, citoyenne et personnelle, l'UdeS a choisi de ne pas interdire l'utilisation des IA génératives en formation, ni d'investir dans des solutions visant à en détecter l'utilisation. Elle vise plutôt à outiller adéquatement son personnel et la communauté étudiante afin qu'ils soient en mesure d'utiliser les différentes formes d'IA de manière judicieuse, critique et éthique.



De ce fait, l'Université prévoit offrir des activités pédagogiques dans ses programmes crédités ou non, ainsi que des formations non créditées, pour aider la communauté étudiante, le personnel et les professionnels en exercice à développer leurs compétences à utiliser des IA dans diverses situations et contextes.

À l'issue des discussions, les membres du conseil des études émettent un avis favorable relativement à l'énoncé de principe à l'égard de la position générale de l'Université de Sherbrooke concernant l'apport des intelligences artificielles à la formation dans l'ensemble des disciplines, en demandant toutefois que l'énoncé rappelle que les différentes formes d'IA doivent être utilisées dans le respect des règlements universitaires en vigueur.

(Document en annexe)

#### **RAPPORTS ET INFORMATION**

CE-2023-04-19-14

Conseil de la recherche – procès-verbal de la réunion du 22 février 2023

Les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la réunion du conseil de la recherche du 22 février 2023.

(Document en annexe)

CE-2023-04-19-15

Conseil universitaire – procès-verbal de la réunion du 8 février 2023

Les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la réunion du conseil universitaire du 8 février 2023.

(Document en annexe)

#### **DIVERS – SUITE**

CE-2023-04-19-16

Expérience Compétences Mondiales – projet – présentation

Ce point est retiré de l'ordre du jour séance tenante.

CE-2023-04-19-17

Calendrier des réunions du conseil des études pour l'année universitaire 2023-2024 – adoption

Les membres du conseil ont reçu le projet de calendrier des réunions du conseil des études pour l'année universitaire 2023-2024.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études adopte le calendrier des réunions du conseil des études pour l'année universitaire 2023-2024 tel que présenté en annexe.

(Document en annexe)

**DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION**

CE-2023-04-19-18

Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2022-2023, le conseil des études fixe la prochaine réunion au mercredi 24 mai 2023, à compter de 13 h 30, sous réserve de modification par la présidente, si les circonstances l'exigent.

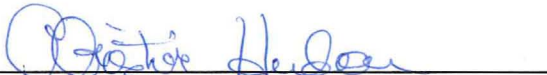
**CLÔTURE DE LA RÉUNION**

CE-2023-04-19-19

Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil des études termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 24 mai 2023.

  
P<sup>re</sup> Christine Hudon, présidente

  
P<sup>re</sup> Isabelle Dionne, secrétaire